- **Karine Gre Nouille**
  - Bonjour Cécile,

    Je sais que le sujet a été évoqué avec Tin-tin à Copenhague mais je suis surprise de découvrir l'annonce sur la page du Cantal Ink à propos de l'intervention du sénateur.
    L'annonce donne l'impression d'un acquis, alors que, si j'ai bien compris, le sénateur n'a pas encore obtenu de réponse n'est-ce pas ?
    Tu as dit à Tin-tin que le sénateur devrait probablement entrer en contact avec lui parce que la suite du dossier dépasserait les compétences de Stéphane, c'est pourquoi je ne saisis pas trop l'effet d'annonce et son intérêt sur la page du Cantal Ink.
    Une initiative comme celle de Stéphane auprès de ce sénateur ne peut être que saluée et encouragée, mais je ne comprend pas la récupération de cette initiative dans le cadre de votre convention, d'autant que Stéphane et toi-même êtes membres du SNAT, et à aucun moment le syndicat n'est cité.
    Je n'ai pas eu le temps de beaucoup me connecter depuis mercredi, et j'ai déjà beaucoup de messages en attente mentionnant cette annonce sur FB, et je suis un peu démunie, je ne sais pas quoi leur répondre.

    Tu es par ailleurs tout-à-fait libre de donner ton opinion sur le Congrès, mais je dois dire que j'ai eu une impression beaucoup plus pessimiste sur la plupart des interventions, et bien qu'évidemment il y ait des choses très pertinentes et positives, il me semble que tous les gens du "tattoo world" ont eu globalement le même sentiment.
    D'ailleurs, à propos du Congrès, tu mentionnes uniquement Tin-tin (et non Tintin et moi : Je ne comprends pas que tu évoques par exemple l'association allemande et pas du tout votre propre syndicat alors que tu dis bien sur la page du Cantal Ink qu'on doit être tous unis.
    Étant bien placée pour savoir que quoi qu'on dise, les polémiques sont inévitables, je t'écris mon ressenti en privé et j'espère que tu pourras m'aider à y voir plus clair et à faire en sorte qu'on puisse avoir plus de cohérence à l'avenir face au public et surtout face aux membres du SNAT, qui s'inquiètent légitiment pour leur avenir.

    Te remerciant par avance pour ta réponse,
    Amicalement,
    Grenouille
-

Tin-Tin Le Tatoueur

- Cécile et Stéphane.

  Je viens faire suite à la lettre de Grenouille car après avoir apprécié le contact avec Cécile à Copenhague, et après avoir appris avec joie que Stéphane faisait avancer les choses avec un sénateur, je dois vous avouer que je suis sidéré de constater comment vous relatez les faits sur la page de votre convention.
  Libre à Cécile d'interpréter comme elle a voulu cette conférence, mais il n'y a pas que ça...

  Ca a beau faire 11 ans que j'oeuvre bénévolement pour la cause, je vous mets au défi de trouver un seul post pour revendiquer personnellement quoi que ce soit obtenu par le SNAT sur ma page Pro, ou sur la page du Mondial du Tatouage... j'ose espérer que ce n'est qu'une maladresse, mais cela sonne tellement comme de la récupération!

  Je crois que c'est la première fois (hormis pour la manif devant le ministère) que vous intervenez physiquement pour la cause commune et le SNAT, je vous en remercie!
  En revanche aussitôt, vous donnez l'impression de tirer la couverture pour paraître tout régler vous même! Ca saute tellement aux yeux qu'il est dur de ne pas réagir...

  Vous vous exprimez en disant "ON" mais pas une seule seconde vous ne citez le SNAT, ni ne vous y incluez comme en étant des membres quand on vous pose la question de savoir si le syndicat était présent... Et encore, on peut y lire un petit tacle au passage, en précisant bien nos horaires de présence, au cas ou on n'aurait pas remarqué que ce congrès, de votre côté, vous l'avez "suivi dans son intégralité

par respect pour les organisateurs" comme si du respect, nous autres n'en avions pas... Vous citez et remerciez tout le monde sauf nous, il semble donc évident que nous trouvions paradoxal que vous postiez ensuite: "Il ne faut pas être les uns contre les autres mais tous ensemble POUR le tatouage".

Bref, je ne vais pas m'étaler pendant une heure en décortiquant tous vos commentaires mais ceux ci laissent un goût amer dans l'oubli délibéré de ce que le SNAT a déjà accompli...

En lisant ceci:

"Cécile était donc au congrès et moi à Paris avec le sénateur.
La première remarque du sénateur, est justement le délai très court qu'on lui impose et le caractère d'urgence de notre situation, pour trouver une solution.
Effectivement rien n'est validé, il faut du temps et c'est pour cela que nous demandons un délai de 18 mois. Il faut mandater des spécialistes en toxicologie, cosmétologie et surtout, des juristes spécialisés dans ce secteur.
Nous demandons juste que le dossier concernant les encres de tatouage soit rouvert par l'administration qui s'en occupe et que nous puissions avoir accès aux tests qui auraient été fait (qui justifieraient la décision de la France), et surtout un délai d'au minimum 18 mois afin de préparer avec les professionnels de l'industrie du tatouage un dossier qui prouverait que les produits utilisés actuellement n'ont besoin que d'un étiquetage correspondant à la législation européenne ou française."

Je ne peux m'empêcher de vous dire que le SNAT (sans pour autant dire MOI et Grenouille) avons déjà obtenu un délai non négligeable, avons déjà émis auprès du ministère les mêmes conclusions et les mêmes revendications (voir notre dernière lettre à la DGS). Nous sommes également sur les starting-blocks pour trouver une solution pénale auprès de la cours d'état dès janvier, car si il faut effectivement du temps, nous sommes sur le qui-vive depuis plus longtemps qu'un mois et demi avant la date fatidique! La législation Européenne primant sur la loi Française en tout état de cause.

Je croise sincèrement les doigts pour que cette nouvelle piste obtenue par les relations de Stéphane aboutisse, mais j'aurais préféré que cela soit annoncé avec un peu moins de triomphalisme personnel et un peu plus de diplomatie pour les uns et les autres. Un compte rendu ne devrait pas être rendu avec les seulement votre opinion d'un côté et celle du SNAT de l'autre, mais je vous invite à participer par le biais de Cécile, à un compte rendu commun, afin de donner l'image d'être réellement "tous ensemble, et POUR le tatouage"...

En vous remerciant de m'avoir lu, je ne sais pas si je dois être surpris par les événements, mais au moins ça aura le mérite d'avoir été dit...

Bien cordialement,

Tin-tin.

-

17 novembre

Cantal in'k the skin

- Bonsoir Karine.

  Ce courrier suite au message que tu as laissé à Cécile, sur la page du Cantal In'k.
  Je me sens un peu concerné forcément, et pour aller au plus simple j'aimerais te faire partager mon point de vue, sans pour autant attendre de réponse.
  J'ai entamé une approche de sensibilisation, sur le sujet des encres, auprès d'un ami politicien.
  Le sujet sur le tatouage a très vite été abordé puisque nous travaillons en parallèle sur le Festival, qui se déroule comme tu le sais, dans le Cantal.
  Donc le lien peut sembler facile à établir, Pierre est sénateur du Cantal.
  Ce qui nous a effectivement permis d'aborder tout doucement, la problématique des encres.
  Les politiques en général ne semblent pas bien enclins, à se pencher sur le dossier des encres à tatouer, ou du tatouage en général, nous le savons.
  Cette démarche est personnelle, même si bien évidement j'ai souligné l'existence et l'importance que représente le SNAT, mais montre également l'investissement du Sénateur, sur un secteur que nous développons dans le Cantal.
  Mais aussi avec la volonté de communiquer sur l'implication d'un politicien Cantalien, pour une meilleure compréhension de la pratique du tatouage dans son ensemble et sur notre territoire.
  « Tout est politique à la finale ».
  Même le Festival pour 2014, si je ne souhaite pas le visionner en noir et blanc.
  Cette affaire ne dépasse pas mes compétences Karine, qui certes restent très limitées, car je ne suis ni cosmétologue et encore moins toxicologue.
  Je pense pouvoir affirmer que Cécile a relayé l'information en votre présence à Copenhague.
  Que dit Cécile ? Et je la connais, elle est presque aussi bavarde que moi, quand elle est en bonne compagnie.
  « Stéphane ne pouvait pas être présent, il a rendez vous avec un sénateur, qui accepte de nous aider », sur le dossier des encres.
  Ce que notre ami Vincent, « Lucky Seven » savait déjà puisque nous en avions parlé à Londres ensemble, et quelques jours avant mon rendez-vous avec Pierre.
  Rien n'est jamais acquis, et j'oserais dire que c'est une carte, une de celles qu'un politicien peut jouer.
  Peut être pas la seule, mais c'est une carte quand même, celle qui fera pencher la balance du bon côté, ou pas du tout.
  Nous sommes bien sûr, Cécile et moi, adhérents au SNAT.
  Ce que Cécile a pu dire, c'est que oui, il se pourrait que l'attachée parlementaire du Sénateur contacte l'association, ou son président, afin de trouver le meilleur interlocuteur possible, pour aborder le problème qui nous occupe et avec le SNAT.
  Qu'ils se rapprocheront de l'association, afin d'avoir le dossier réalisé par le SNAT, depuis le premier arrêté, pour argumenter et étayer leur démarche.
  Pour ma part, ce que tu appelles un « effet d'annonce » est bien au contraire très important pour nous, à titre individuel, mais aussi à l'échelle du canton, de la région et du département.
  Pourquoi ? Si il fallait vraiment y répondre, et bien parce que nous nous investissons tout simplement, dans le cadre de nos actions et sur le département en question, où il n'est pas toujours question de tatouage.
  Pourquoi faudrait il citer le SNAT sur tous nos posts ?
  Tout le monde le sait, Stéphane est au SNAT, même si cela peut encore soulever quelques questionnements.
  Parler et citer systématiquement l'association sur toutes nos actions ou déplacements ne me semble pas opportun, et pourrait même être un signe révélateur, que j'interprète comme étant de la fausse propagande, parfois.
  J'existe indépendamment du SNAT, heureusement.
  Je suis bien désolé, si tu ne sais pas quoi répondre aux messages que tu reçois sur le sujet « de l'intervenant politique », mais les réponses, pour ceux qui se questionnent, sont sur la page du Cantal In'k, ou en messages perso pour les plus intelligents.
  Il y avait un délai pour l'application du décret, il expire, tout simplement dans quelques jours.
  Que ceux et celles qui se questionnent, se posent les bonnes questions.
  L'ensemble des professionnels ne semble pas concernés et je dirais que pour les autres ils ont été rassurés, par les annonces publiées dans la presse spécialisée.
  « Le SNAT a sauvé le tatouage en couleur » !
  L'information est fausse, bien malheureusement, mais relayée auprès du grand public et des

membres de l'association par le SNAT lui-même.
C'est lorsque nous avons pris conscience que le décret ou arrêté allait en fait être mis en vigueur que nous avons cherché ce que nous pouvions faire sans polémiquer.
C'est ce qui a été le déclencheur pour approcher le sénateur, puisque jusque là nous comme les autres tatoueurs (membres du SNAT ou non) pensions que effectivement le SNAT avait sauvé les couleurs.
Alors oui Cécile est libre d'avoir son point de vue sur le congrès et de l'exprimer.
Pourquoi en serait il autrement ?
Je trouve au contraire très pertinent, de montrer différents angles d'une même situation.
Et je ne suis pas d'accord avec toi, l'ensemble du groupe qui composait le « Tattoo World » pour la plupart des amis, ou de très bonnes connaissances, n'ont pas eu le même sentiment, que le tiens.
La situation est inquiétante bien sûr, elle l'était de toute façon avant le congrès et n'allait pas changer du jour au lendemain après ce tout premier congrès sur les encres.
Tout autant que le délai de cicatrisation d'une année, pour deux tattoos que j'ai pu réaliser avec des encres en vente libre, et distribués par des revendeurs français en l'occurrence.
Ou encore, la vie d'un client qui à basculé, à cause d'une encre rouge tatouée sur ses bras, qu'il a fallut lui enlever par la chirurgie et terminer par des greffes de peau.
Une année à me poser des questions sur une encre bien répertoriée et mise en avant sur des pubs dans tous les magazines du monde, alors même que le résultat n'était vraiment pas beau à voir.
La même année passée, sans aucune réponse du fabricant et du revendeur, qui aboutit à une forme de déresponsabilisation de la part des deux parties.
Peut-on m'assimiler à un scratcheur, ayant moi même rencontrés des problèmes avec les encres ? Puisque à priori les clients qui ont rencontrés des soucis d'allergies ou d'infections se seraient tous fait tatouer par des scratcheurs dans un garage ou une cuisine.
En effet ce fut l'explication donnée aux membres du congrès, à Copenhague, par le président du SNAT.
Pouvons-nous parler du scarlet red, du carol pink, ou faut il éviter ?
Je me positionne en tant que tatoueur et tatoué, je veux savoir ce que j'utilise comme encre, et tant que possible, éviter des complications pour mes tattoos, ceux réalisés sur mon corps comme sur mon entourage.
Je refuserais catégoriquement de mettre la santé ou même la vie d'un tiers en danger à cause d'une encre toxique, laissée sur le marché.
Alors oui, le client est responsable, faute de soins adéquats etc.…
C'est sans doute bien plus confortable pour le tatoueur de se dire cela, mais souvent aux dépends du client.
Il y va de notre responsabilité et de la santé publique, avant même de savoir si on peut continuer à acheter des encres ou les vendre.
À partir de l'instant où il y a une prise de conscience personnelle et collective, nous sommes entièrement responsable de nos actes.
Je pousserai même la réflexion un peu plus loin, il n'y a pas de chantage à faire au gouvernement, avec un retour probable à la clandestinité, des professionnel du tatouage, la loi c'est la loi.
Pourquoi la transgresser systématiquement?
En attendant il y a peut être des solutions.
La question d'exercer clandestinement ou pas, ne regarde pas le législateur, concernant le dossier des encres, le problème ne se situe pas là, même si c'est un vrai souci, forcément.
Pourquoi gagner du temps, du côté des fabricants et distributeurs ?
Pour essayer d'écouler des stocks et des stocks de produit qui comportent potentiellement un risque pour la santé, les dates de péremptions ?
Nous connaissons leur motivation, le gain ! Même si il ne faut jamais généraliser.
Les fabricants d'encre ont brassé et brassent encore énormément d'argent. Il serait temps qu'ils participent plus activement, et de façon moins intéressée surtout, pour être en accord avec les règles et la loi Française.
Car nous sommes en France et pas en Asie, et si les chinois sont si souvent pointés du doigt, il ne faut pas trop s'attarder sur la quasi totalité de la provenance de notre matériel.
Nous pourrions parler des distributeurs ou revendeurs, qui se sont rendu complices en quelque sorte, en vantant les marques ou les gammes du moment, sans se soucier du produit qu'ils vendent.

Comme les artistes tatoueurs référent, qui ont vendu ou prêté leur image pour booster les ventes des compagnies d'encre.
Sont ils responsables ou victimes ?
On parle d'une industrie financière qui communique sur la passion des passionnés, mais rarement sur la leur, de passion.
Avec les années l'argent remplace toutes les passions, et les imbéciles, c'est nous.
Les tatoueurs, et les tatoués qui consommons de la façon la plus crédule.
Impossible de savoir ce que nous acceptons de nous faire encrer, la composition même des encres reste un « mystère ».
Je ne pense pas que le grand public réagirait bien, aux quelques analyses faites qui démontrent des résultats catastrophiques et très alarmants sur les encres que nous utilisons, encore aujourd'hui même si comme nous le précise Christa de Cuyper et Nicolas Kluger notre système immunitaire permet à bon nombre d'entre nous de passer entre les gouttes.
À une époque où nous regardons les étiquettes sur les pots de yaourts, pour ne pas risquer une intoxication alimentaire, nous prendrions ce risque là ?
Même époque où nous ne sommes toujours pas assurés, nous, professionnels du tatouage, contre ses risques.
Aucune protection pour faire face à une plainte, provenant d'un client qui souffrirait d'une infection liée à un composant contenu dans une encre à tatouer et non pas à des soins mal faits ou pas faits du tout.
Client qui aurait toute la légitimité pour porter plainte.

Est il important de souligner la meilleure façon d'orthographier le pseudo du Président du SNAT ?
Plus d'une fois mon nom, a mal été prononcé ou mal écrit, est ce véritablement un problème ?
Aucune remarque désobligeante ou moquerie pourtant de la part de Cécile, en écrivant Tintin et non pas, Tin-tin.
Il est effectivement bien mieux de penser que nous puissions être tous uni, même si c'est une utopie.
Mais qui doit l'être, unit ?
Les professionnels du tatouage, les collectionneurs d'encre, les organisateurs de conventions et les copains ?
Où les fans de tatouage au sens large, sur une page Facebook, qui est la nôtre.
Peut être aussi, notre petite communauté, celle qui nous suit tout simplement, celle à qui on s'adresse, finalement sur notre réseau.
Comment penses-tu sincèrement, que nous puissions être plus cohérents, ensemble, et à l'avenir face au public ?
Nous sommes cohérents, je suis cohérent, dans tout ce que nous entreprenons.
Que les membres du SNAT s'inquiètent, je le comprends bien, moi aussi je m'inquiète et doublement puisque je suis adhérent au SNAT, même si je ne crois plus en lui, comme beaucoup d'ailleurs.
Mais qu'importe les autres, j'ai cru en cette association ou à ce syndicat, et au charisme, de Tin-tin.
De mon point de vue, il faudrait renouveler le bureau et changer de président, très sincèrement et sans aucune malveillance dans mes propos.
On pourrait parler de la réélection du bureau, durant les assemblées générales, qui ne sont pas très protocolaires voir même inexistantes.
De l'annonce faite à une assemblée générale du SNAT, associant au bureau de l'association, deux vices présidents, Bruno Kéa et Patrick Chaudesaigues, où en sommes nous?
Il n'y a pas d'importance sans doute à tout cela, mais aussi vite annoncés, aussi vite disparus.
Quelles devaient être leurs implications, au sein de l'association ?
Pour avoir parcouru les statuts de l'association, je n'y ai jamais vu aucune réunion extraordinaire ou pas, stipulant le vote ou l'annonce des deux vices présidents, je n'ai même jamais voté pour quoi que ce soit.
Effet d'annonce Karine ?
Il y a pour moi trop d'aberration, et de non sens, en dresser la liste ici ne servirait à rien.
Je reconnais que ce n'est pas facile, comme tu le soulignes, « tu es bien placée pour savoir que quoi qu'on dise, les polémiques sont inévitables ».
Et c'est sans doute pour cela, que je n'ais jamais vraiment parlé de mon point de vue, sur le SNAT, ces derniers temps.

Pour ne pas nuire au mouvement dans un premier temps, éviter les polémiques et les divisions, qui auraient pu nuire, aux souhaits communs d'accéder, « aux droits du métier » de tatoueur, ou des artistes.
Dans un second temps, par espoir, celui de voir un avenir diffèrent pour la bonne entente générale, entre confrères.
Une fois de plus je ne sais pas si la carte du Sénateur va aboutir.
Quoiqu'il en soit et dans tous les cas le relai demandé vers le SNAT a bien été signifié.
Je me suis présenté comme étant adhérent de l'association, nous découvrirons rapidement si le suivi se fait.
Les délais sont quand même courts, mais j'ai naïvement, bon espoir.
Je respecte ton implication, ton dévouement et la masse considérable de travail que tu as fournis, toutes ses années, pour la communauté du tatouage français.
Travail qui sert souvent les intérêts de l'entourage proche.
Mais c'est sans doute légitime.
Et le constat est le même, nous ne sommes pas amis.
Ce qui n'empêche absolument pas d'être courtois et de se comporter avec civilité.
Rien n'est sujet à interprétation ou à double sens dans mes écrits, je te fais partager mon point de vue et me positionne, suite au message que tu as adressé à Cécile.
Des écrits que je trouve personnellement déplacés.
Comme la haine qui trop souvent, est déversée sur les réseaux sociaux et où l'on retrouve ce qui pourrait constituer le véritable bureau de l'association.
Je ne trouve pas cela très équitable et absent surtout de sens moral.
Sans parler de l'image rassurante et fédératrice que devrait nous renvoyer Tin-tin, ce qui dans ce genre d'attitude n'est pas le cas.
Certains posts sont écrits et 15 à 20 minutes plus tard, ils sont effacés.
Le temps de régler des comptes personnels sur un espace public, « les réseaux sociaux », mais aussi de faire du mal, à des individus, des confrères des familles et toute une communauté.
Sans parler du Public qui souvent en rigole, mais pas pour les mêmes raisons.
Ce n'est pas digne des valeurs, sur lesquelles vous communiquez.
Alors unis oui, mais comment et avec qui, pour et contre qui ?
Ce courrier pourra susciter quelques rebondissements et comme je te l'ai signifié au début de mon email, je n'attends pas de réponse, même si je partage mes interrogations volontairement avec toi, pour illustrer mon ressenti, j'ai suffisamment de recul et des réponses, depuis plus de 25 ans.
Je ne souhaite pas donner plus de temps à des échanges sans fin, qui ne mèneraient nul part, si ce n'est à un réel conflit, que je ne cherche pas.
La liberté c'est aussi cela, pouvoir échanger et partager ses points de vue.
La distance qui nous sépare, m'a donné le temps d'observer.
Je pense également que personne n'est dupe, en ce qui concerne les relations que nous pouvons entretenir.
Ce qui n'empêche pas de cohabiter et de se respecter.
Bien cordialement.

Stéphane.

- 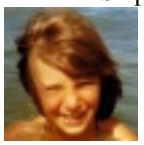

19 novembre

Karine Gre Nouille

- Bonjour Stéphane,

  Merci pour cette longue réponse.
  Je suis désolée que mes propos t'aient semblé déplacés, ils se voulaient seulement sincères.
  Bien que je ne partage pas la plupart de tes points de vue, je suis d'accord sur le fait de cohabiter et se respecter, à plus forte raison dans une situation aussi difficile que celle

d'aujourd'hui pour le tatouage français.
C'est pourquoi, encouragée par Tin-tin, je vais tâcher de relayer au mieux ton initiative, qui doit évidemment l'être.
Peut-être répondra-t-il plus longuement à ton message, que je lui ai transmis, étant directement concerné. Il t'avait écrit via la page du Cantal Ink mais je ne sais pas si Cécile ou toi lui avez répondu, du moins pas à ma connaissance.

J'espère vivement que nos actions de part et d'autre porteront leurs fruits.

Bien cordialement,
Grenouille

-

19 novembre

Cantal in'k the skin

- Bonjour Karine.

  Merci de ton retour.
  Oui j'ai répondu à Tin-tin, bien sur !
  Je pense que Cécile devrait pouvoir, quant à elle, te répondre demain, ou jeudi.
  Comme je l'avais indiqué dans mon courrier, de la même façon que je n'attends pas forcément de réponse d'ailleurs.
  Nous connaissons nos positions communes, ce qui n'empêche pas de travailler, pour les mêmes objectifs, parfois.
  Il n'y a aucune raison que cela n'aboutisse pas, une fois de plus ce sont les délais très courts, qui nous pénalisent, mais annoncent aussi une date butoir, pour nous mobiliser.
  Ce sur quoi, il faudra être très vigilant à mon avis, c'est l'image que nous pouvons renvoyer aux responsables politiques et auprès du grand public, dans le cas d'une manifestation mal anticipée, ou mal organisée.
  Je vous encourage à rester « maître », de ce genre d'action, qui doit être encadrée par le SNAT.
  Nous sommes dans un monde ou l'image a son importance, il ne faut surtout pas que l'on puisse être récupéré, on montré comme étant une population à risque, pour elle même et notre société. …
  Attention donc, comme le jeune Jim et sa pétition, à ne pas nous retrouver « dépassés » et instrumentalisés.

  Bien cordialement.

  Stéphane.

  Bonsoir Tin-tin.

  Cécile est très fatiguée de son voyage.
  J'ai lu la lettre de Karine, qu'elle lui a adressé.
  Je pense qu'elle devrait pouvoir lui répondre en milieu de semaine.
  J'ai pris le temps d'écrire à Karine, elle t'en parlera forcément.
  Une synthèse finalement et mon point de vue, rien de plus.
  Des écrits qui eux aussi, auront le mérite de clarifier ma position, et notre relation.
  Je ne sais pas si tu dois être surpris par les évènements ?
  J'espère que oui, mais agréablement, si la situation des encres se décante.
  D'une manière ou d'une autre d'ailleurs.
  Pour le reste, et en ce qui concerne le tatouage, j'essaye de mettre la cause au dessus de mes

intérêts, sur les sujets qui nous impliquent au sein de la communauté.
Ce qui est le cas pour le sujet des encres.

Bien cordialement.

Stéphane.

-

21 novembre

Cantal in'k the skin

- Bonsoir Karine,

Tout d'abord désolée du temps mis à te répondre mais le voyage plus les deux journées de congrès m'ont beaucoup fatigué.

Ensuite je dois dire que surprise je le suis moi aussi, de voir que ce que je peux dire, faire ou penser peut vous intéresser à ce point.

Je suis effectivement comme Stéphane membre du SNAT ce qui ne veut pas dire que je doive laisser mon libre arbitre et ma façon de penser derrière moi.

Je respecte tout ce que vous avez pu faire depuis la création de cette association, car en effet c'est une association et non un syndicat au sens légal et juridique du terme (vu l'importance que vous donnez au moindre de mes mots, je me permets de faire pareil).

Cependant il me semble que j'ai quand même le droit d'avoir ma propre opinion et de m'exprimer dessus sans avoir à me justifier, cela s'appelle la démocratie.

Je vais cependant prendre du temps pour m'expliquer puisqu'apparemment mon opinion vous importe.

En ce qui concerne le fait de communiquer sur la page du Cantal ou bien même ailleurs (sur ma page perso par exemple), il me semble que nous avons le droit de parler de ce que nous voulons et de ce qui nous importe sur une page qui nous appartient.

Le fait que nous nous adressions à une communauté qui nous suit, nous demande des explications et de l'aide dans certains cas parce qu'elle ne se reconnaît pas forcément dans le SNAT, me permet de croire que nous avons notre rôle à jouer dans la communauté du tatouage qui ne se limite pas aux membres du SNAT.

Car oui nous aussi nous recevons des messages dans lesquels les tatoueurs ou certains suppliers nous demandent à nous (membres du SNAT) où en sont les demandes de statut ou l'interdiction d'utiliser les encres au 31 décembre. Pourquoi s'adressent ils à nous plutôt qu'à vous ? Il vous revient de trouver la réponse je ne la connais pas moi-même. Il y a quand même

très peu d'adhérents au SNAT si on regarde le nombre de tatoueurs travaillant en France.

Pour ce qui est du post concernant le sénateur Jarlier, je dois dire que j'ai beaucoup ri en lisant ton commentaire concernant un « effet d'annonce ». Cette phrase de la part de ceux qui ont annoncé partout qu'ils avaient « sauvé les couleurs » alors que seul un délai avait été obtenu… sonne franchement étrangement. Je comprends que vous ayez pu être trompés par l'administration compétente s'occupant du dossier mais sans doute aurait il fallu attendre un peu avant de crier victoire.

Enfin peut être n'avons nous pas la même notion de ce que veut dire « effet d'annonce ».

Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas parler de cette entrevue que Stéphane a eu avec le sénateur ?

A aucun moment nous ne donnons l'impression d'un acquis quelconque, nous disons juste qu'il prend possession du dossier et nous espérons qu'il pourra obtenir un nouveau délai afin de permettre à la communauté du tatouage français de s'organiser un peu mieux voir de s'organiser tout court.

Nous ne récupérons rien du tout et ne tirons pas plus la couverture à nous, nous tenons juste les personnes qui nous suivent informées de ce que nous faisons, comme pour tous les événements qui nous semblent importants de souligner.

En effet tu vois étonnée je le suis aussi lorsque j'entends Vincent qui avant même le début du congrès dit « on savait que ce congrès ne servirait à rien mais ça va sûrement être une grosse merde »… Pourquoi est il venu ?

Pourquoi ne pas avoir convié ceux que la conférence auraient pu intéresser, ceux qui en plus avaient les compétences pour comprendre tels que Christophe Pacaud et Pascal Guigon (patrons de ITC qui connaissent le dossier juridiquement sur le bout des doigts) ou encore Jérôme le boss de MBA qui est cosmétologue et qui s'intéresse au problème des encres seul dans son coin et qui en a pourtant une connaissance approfondie.

Étonnée je le suis également quand j'entends certains tatoueurs ou organisateurs de convention (enfin le peu qui étaient au courant de ll'évènement) nous dire que ce même Vincent leur a dit que ce congrès était réservé aux professionnels : fabricants ou revendeurs d'encre ou aux membres du SNAT.

Pourquoi cette intox ? Le congrès était ouvert à tous… il suffisait de payer son inscription.

En ce qui concerne le fait de ne pas avoir mentionné le SNAT suffisamment, ou vos noms, je m'en excuse si cela vous a froissé, je pensais que vous aviez annoncé « partout » que vous seriez présents, je ne pensais pas devoir le faire moi-même car pour moi il coulait de source que vous y étiez et que vous alliez poster vos impressions en live. De plus j'aurais sans doute dut « annoncer » Tin-tin de façon plus prononcée mais je ne connaissais pas l'obligation d'annoncer la secrétaire de l'association. Les présidents de gouvernement quand ils se

déplacent n'annoncent pas nominativement leur staff. Il n y avait là aucune arrière pensée et aucun manque de respect, je pensais tout simplement que vous alliez faire le nécessaire de votre côté.

Je pense sincèrement que vous vous êtes trompés de débat lorsque vous avez axé votre communication sur les « scratchers ». Il y a de très mauvais tatoueurs en boutique et le travail à domicile n'est pas interdit mais encadré par la loi.

De plus être en boutique ne veut pas dire que les règles d'hygiène soient suivies ni que les encres soient de bonne qualité (si tant est qu'il en existe). Tout comme scratchers ne rime pas forcément avec du matériel acheté sur ebay ou made in china. Il n'est pas du tout compliqué de se fournir en encre « aux normes » pour n'importe qui.

Le débat n'était pas vraiment situé là.

De plus les scientifiques ont bien fait le distinguo entre les infections a plus de 90% du temps liées au manque d'hygiène ou de soins du client et les allergies ou maladies véhiculées par des bactéries se trouvant dans les encres.

Je ne vois là rien d'offensant pour les tatoueurs, juste une volonté de trouver ce qui ne va pas et permettre aux fabricants d'encre de nous fournir des encres « saines ».

Si vous étiez resté jusqu'au bout des conférences vous auriez également entendu les chercheurs et scientifiques dire qu'ils avaient compris la revendication tatouage professionnel/ scratcher et qu'ils essayeraient dans la mesure de leurs moyens d'en savoir plus sur la façon dont le tatouage a été effectué en questionnant le patient et cela afin de rendre leurs résultats plus pointus.

Je n'ai remarqué qu'après coup que vous ne parliez de ce congrès sur le forum du SNAT que le 5 novembre… Ce qui laissait quand même très peu de temps à ceux qui auraient voulu venir, pour s'organiser. Il y a ensuite ton post sur la page facebook du SNAT le 15 novembre où d'ailleurs vous ne citez pas les autres membres du SNAT présents. N'aurait il pas été judicieux d'en parler avant la tenue du congrès, afin de mobiliser le plus de monde possible à y venir? Mais là aussi ce n'est que mon opinion.

Je ne comprends pas non plus que tu puisses te sentir démunie face aux questions que peut amener la rencontre avec M. Jarlier. Tu as pourtant le verbe facile. Le post que nous avons laissé est je pense d'une limpidité éclatante et ceux qui pourraient avoir des interrogations n'ont qu'à les poser directement à Stéphane.

En ce qui concerne les impressions que vous avez eu de ce congrès je ne suis pas d'accord lorsque tu dis que les « les gens du tattoo world ont eu globalement le même sentiment » que toi, en effet pour avoir parlé avec certains d'entre eux tels que Nicolas, Sade, Tramp (le boss d'Eternal) ou Damian (tatoueur et accessoirement avocat de Mario Barth), Andy Schmidt et

Claudia Bender du DOT, il en est ressorti beaucoup de positif et entre autre chose la volonté de travailler ensemble afin de faire évoluer notre petit univers vers quelque chose de plus sûr, pour nous et pour nos clients.

D'ailleurs Damian l'avocat de Mario Barth a eu rdv avec le ministère de la santé danois et les conclusions de cet entretien, comme vous devez le savoir, ont été positives et constructives. Même si il faut savoir raison garder et savoir que tout cela va prendre du temps avant de voir des résultats à cette nouvelle collaboration entre le monde du tatouage et les scientifiques ou médecins.

De plus certaines demandes nous ont été adressées par les scientifiques présents afin de les aider dans leurs études et analyses. Je pourrais si tu le veux te les faire passer.

Oui je parlais d'unité, de l'unité entre scientifiques et monde du tatouage, j'ai en effet arrêté de me faire des illusions sur l'unité des tatoueurs français depuis très longtemps et, d'autant plus en voyant le peu de tatoueurs inscrits au SNAT. Cependant le SNAT est pour le moment le seul rempart entre le gouvernement et cet arrêté qui va nous tomber dessus très très prochainement.

J'ai moi aussi des questions :

Où en est le dossier monté par le SNAT pour prouver au gouvernement qu'il se trompe de voie ?

Peut on en obtenir une copie ? En tant que membre cela me paraît légitime de voir comment nous avons avancé.

Pourquoi une action en justice devant la cour européenne n'a t elle pas été amorcée par le SNAT en voyant que vous n'obteniez pas de réponse du gouvernement français puisqu'à priori la loi européenne prime sur la législation française ?

Quel est l'avocat qui s'occupe du dossier ? Est il spécialisé en cosmétologie ou dispositifs médicaux ? En droit européen ?

Quels sont les labos, les toxicologues et cosmétologues ayant été consultés afin d'amener de l'eau à notre moulin ? Des résultats d'analyses ?

Je compte sur tes compétences et ta diligence pour répondre à mes questions.

Je ne pouvais même pas imaginer que vous alliez passer du temps à décortiquer mes écrits. Loin de moi l'idée de mettre en place une quelconque polémique, si polémique il y a elle sera de votre fait. Je n'ai en effet pas de temps à perdre en querelle de clochers ou en diatribes vaines, agressives et vulgaires sur les réseaux sociaux comme c'est bien trop souvent le cas à mon goût sur les pages facebook ou forums que vous gérez. Tout ce que j'ai écrit avait été abordé avec les personnes présentes au congrès. Il n'y avait donc aucun mystère de mes sentiments concernant ce qui a été dit durant ces deux jours.

Je vais me permettre d'utiliser ce courrier pour répondre à Tin-tin qui comme tu le sais m'a lui aussi écrit.

Il nous dit que « c'est la première fois (hormis pour la manif devant le ministère) que vous intervenez physiquement pour la cause commune et le SNAT », je tiens juste à préciser

qu'intervenir pour la cause commune ne se limite pas aux action SNATIENNES et que nous aussi nous portons des projets qui font du bien à la cause commune et aux tatoueurs d'après tous les échos extraordinairement positifs que nous avons.

Il est aussi noté que nous ne nous incluons pas comme membre du SNAT, aurait on besoin de le préciser à chaque fois ? Tout le monde ne sait il pas que nous sommes adhérents de l'association ? Je pensais que c'était le cas.

Il n y avait aucun « tacle » quand à vos « horaires de présence »… Cela doit être franchement difficile de vivre dans une telle parano pour que vous vous sentiez obligé d'étudier le moindre propos pour le tourner dans le sens qui vous intéresse.

On me demande si vous êtes là… vous étiez déjà partis, vous faites exactement comme vous voulez et cela vous concerne.

Oui j'ai assisté au congrès dans son intégralité, non pas dans le cadre d'une compétition sur celui « qui a la plus grosse » (que je perdrais évidemment) mais parce que cela m'a énormément intéressé.

Quand je parle de « respects pour les organisateurs » qui n'avaient aucune obligation d'ouvrir leur congrès au monde du tatouage et qui auraient pu faire un congrès scientifico-detmatologique sans nous, il me paraissait normal d'être là et d'y rester.

D'autant que vous auriez pu par là entendre les réponse qui étaient adressées directement à Tin-tin par Jorgen Serup et Christa de Cuyper lors de leurs interventions du jeudi après-midi. Il aurait été extrêmement instructif d'entendre le débat avec Tin-tin. Mais vous n'étiez malheureusement plus présents. Je pourrais également te faire passer leurs dires si cela vous intéresse.

En ce qui concerne les remerciements que j'ai pu faire, j'ai remercié Andy et Claudia car c'est grâce à eux et à Tramp d'Eternal que nous avons su que ce congrès se tenait, en effet en France personne n'avait l'air au courant. Et c'est Claudia qui m'a permis de m'y inscrire, les inscriptions étant closes au 1er septembre.

Je n'ai pas oublié de remercier le SNAT, mais à mon sens votre présence coulait de source et n'avait donc pas besoin d'être soulignée par MES remerciements.

Jorgen Serup vous a remercié d'être venus mais vous n'étiez pas là pour l'entendre.

Sur les 150 participants présents ça fait quand même loin du remerciement « à tout le monde ».

Il peut en effet de l'extérieur paraître que nous nous réveillons juste maintenant sur le dossier des encres mais je dois avouer que ma naïveté m'avait amené à penser que lorsque les magazines de tatouage français annonçaient que le SNAT avait sauvé les couleurs cela voulait dire que l'arrêté avait été abrogé et non juste repoussé. C'est votre dernier courrier à la DGS qui nous a fait comprendre que rien n'avait été stoppé.

Je me doute bien que vous ne nous avez pas attendu, et tant mieux, pour faire le nécessaire auprès du gouvernement français, de la cour européenne de justice et autres instances concernant le tatouage.

A ce propos comme demandé au dessus à Karine, j'aimerais obtenir une copie du dossier que vous avez monté afin de pouvoir augmenter mon niveau de compétences.

Et loin de nous le triomphalisme et l'annonce que nous avons sauvé les couleurs, nous n'avons fait que transmettre le dossier au sénateur et croyez nous, nous aussi nous croisons les doigts pour que cela aboutisse.

Pour terminer, je pense que la cause commune est ce qui prime sur le côté personnel.

Nous ne nous connaissons pas, nous ne sommes pas amis et cela n'empêche pas de travailler en collaboration.

Participer à une lutte d'égos ne m'intéresse pas, je préfère essayer de faire bouger les gens et les choses afin que NOUS puissions tous gagner ce combat qui nous oppose au gouvernement et à ses instances.

Il est à mon sens très très important que « ceux qui représentent » le tatouage national paraissent unis et avancent dans le même sens.

Bonne soirée

Cécile

-

21 novembre

Karine Gre Nouille

- Bonsoir Cécile, Merci d'avoir pris le temps d'écrire une si longue réponse.

  En relisant mon message initial, je ne saisis pas bien ce qui dans mes propos a pu générer finalement tant de reproches. Toutefois je tâche d'en prendre bonne note.
  Tu as évidemment le droit d'avoir ta propre opinion et de l'exprimer : Je n'avais pas l'intention de te demander de te justifier, et souhaitais simplement que tu puisses m'éclairer sur quelque chose qui m'échappait. Ce que tu as fais plus que je ne pouvais y compter. J'ai en revanche le sentiment de devoir quant à moi me justifier...

  Je suis d'accord avec toi sur le fait que vous avez un rôle à jouer dans la communauté du tatouage, et c'est pour cela que j'ai été heureuse d'apprendre que Stéphane, il y a quelques années, et toi plus récemment, avez décidé de soutenir le SNAT par votre adhésion. Ce que je te disais avant tout, c'est l'impression que vous revendiquez votre action uniquement en votre nom propre, alors que de notre côté nous l'avons toujours fait au nom du SNAT par souci de cohésion. As tu déjà lu par exemple : "Tin-tin et Grenouille sauvent les conventions " ? "Tin-tin et Grenouille sauvent la profession du tout stérile" ? Pourtant, il est vrai que nous ne sommes que deux à travailler la majeure partie du temps, avec l'aide ponctuelle d'une poignée

de membres. Mais nous avons toujours mis un point d'honneur à mettre à profit ce travail pour la cause commune. C'est aussi pour cela que nous avons choisi de relayer et encourager l'action de Stéphane en le citant nommément. S'il y a lutte d'égo, elle ne se situe pas de notre côté.

Si nous avons annoncé en avril « Le SNAT sauve les couleurs », c'est bel et bien parce que c'était la situation à la sortie de la DGS en avril. Lorsque nous avons reçu une nouvelle réponse contradictoire, presque un mois après cette rencontre, j'en ai fait le communiqué sur les mêmes magazines et sur nos supports publics. Nous sommes loin d'être parfaits, et avons peut-être fait des erreurs ou oublié des choses qui peuvent avoir leur importance, mais depuis avril, et bien que l'ensemble des membres pros étaient invités à venir échanger sur le forum pro, personne n'a proposé de venir compléter nos travaux et notre réflexion. Nous n'avons donc pu compter que sur nous-même, épaulés par un petit groupe de travail, qui a beaucoup donné. Tes suggestions auraient alors été les bienvenues, et tu n'aurais probablement pas aujourd'hui à nous reprocher tout ce que nous n'avons pas fait, mal fait ou aurions du faire.

De plus, lorsque nous avons communiqué (à tord mais de bonne foi) en titrant « le SNAT sauve les couleurs », je ne peux croire que dans ta naïveté tu n'aies lu que le titre et non le communiqué lui-même, précisant bien : « Sauvant ainsi les couleurs de nos tatoueurs (sous réserve que les textes et modifications promises soient effectives dans les heures où nous mettons sous presse) » et que nous avions obtenu une « clarification de l'arrêté du 6 mars 2013, avec un engagement de la DGS à prendre différentes mesures » notamment une « consultation DGS/ANSM dans les plus brefs délais afin de confirmer l'interprétation du 4° de l'article 1er de ce texte par un courrier officiel validé » et une « modification l'arrêté du 6 mars afin d'écarter toute interprétation divergente ». Jamais il n'a été évoqué une abrogation du texte. Quoi qu'il en soit, cette supposée naïveté ne t'a pas poussée à nous encourager ou remercier de ce résultat, puisque nous avons su seulement un mois plus tard que la DGS nous avait donné de fausses promesses... Dans les semaines qui ont suivi, nous n'avons cessé de communiquer, que ce soit dans les magazines ou sur notre forum (public et pro), ainsi que par le biais de mailings à nos membres pros, notamment à la suite de notre dernière AG, à l'occasion de laquelle nous avons clairement exprimé notre pessimisme sur les perspectives finalement données par la DGS et l'ANSM. Le courrier de septembre n'était pas une surprise, et je ne peux pas croire une telle naïveté de ta part ou de celle de Stéphane.

S'il est vrai que je n'ai compris que récemment que le Congrès de Copenhague était ouvert à n'importe quelle personne le souhaitant et s'acquittant des droits d'inscription, à aucun moment je n'ai indiqué qu'il était réservé aux professionnels, et encore moins aux membres du SNAT. Ne pouvant répondre à la place de Vincent sur les propos que tu lui attribues, je me permets de lui transmettre ton message. Je dois cependant préciser que s'il nous a accompagnés à Copenhague, c'est en accord avec notre groupe de travail, dont Pascal d'ITC est justement un membre actif et qui a lui-même encouragé ce choix, sur la base des connaissances de Vincent à la fois sur la composition des encres et sur le monde du tatouage en Europe. Sans compter que Vincent est parfaitement anglophone et accessoirement diplômé en biologie cellulaire... C'est cette fois à la demande de Vincent que Pascal a été sollicité pour nous accompagner le 27 novembre prochain pour une audition à l'Assemblée. Pascal, qui a immédiatement accepté, a quant à lui demandé à ce que Vincent soit également présent.

Pour répondre à tes requêtes, l'intégralité de nos arguments (ou "dossier") est relayé sur notre forum public, sinon sur notre forum pro (auquel Stéphane ou toi pouvez accéder et/ou intervenir comme n'importe quel membre pro). Si une action en justice n'a pas encore été amorcée, c'est parce que nous attendions la réponse de la DGS : Nous pensions les relancer au retour de Copenhague mais nous n'avons pas eu à le faire puisqu'ils nous ont répondu il y a quelques heures. Par ailleurs, notre avocat, Maître Benjamin Mercier, m'a spécifié qu'il était quasiment voué à l'échec d'entamer un recours avant la date d'entrée en vigueur du texte, si celui-ci reste bien inchangé. Aujourd'hui, bien que gardant peu d'espoir, nous allons tenter une ultime argumentation à l'occasion de notre audition à l'Assemblée dans moins d'une semaine. Si cela ne donne rien, nous pouvons désormais aussi compter sur vos propres initiatives, et bien que le SNAT n'y soit pas directement associé selon votre souhait, nous ne manquerons pas de les relayer, en nous gardant bien de la moindre récupération. Tu poses des questions extrêmement pertinentes, je regrette sincèrement que tu ne les aies pas soulevées plus tôt. Les seules données scientifiques dont nous disposons sont les références sur lesquelles se sont

appuyés les intervenants présents à Copenhague pour faire leur propres démonstrations et conclusions. Ces références sont connues du Dr Kluger, qui fait lui aussi partie de notre groupe de travail depuis avril. Sans compter l'étude entamée par le Dr Kluger via les membres du SNAT, mais dont nous n'aurons l'analyse des résultats que dans plusieurs semaines. Tous ces éléments, y compris le nom des membres qui ont travaillé sur ce dossier, sont mentionnés sur notre forum public. Tout reste à faire concernant les données scientifiques, et c'est bien avec la création de la société savante à l'issue du Congrès que nous comptions avoir un argument de plus pour pousser la DGS et l'ANSM à la réflexion et ainsi stopper cette interdiction subite en modifiant le contenu de l'arrêté.
Ayant une relative idée du coût des expertises, labos, toxicologues, cosmétologues et autres experts, j'ignore si c'est au SNAT d'endosser tous ces frais, mais l'idée aurait pu amener de l'eau à notre moulin pour reprendre tes mots... Tu aurais pu nous aider ou nous donner cette piste ou une autre... Pour les résultats d'analyses, c'est la même chose... Si on ne peut pas penser à tout, le principe d'un syndicat (ou association comme tu veux) de professionnels unis est aussi de pouvoir compter sur les membres pour compléter nos compétences et proposer des idées qui nous manquent, avant de leur donner l'occasion de nous reprocher de ne pas les avoir eues après coup...

Pour finir sur notre départ du Congrès, nous avons quitté, comme une bonne partie des participants, les lieux approximativement à l'heure initialement annoncée comme la fin des sessions, le Pr Serup ayant annoncé la fin technique du congrès au micro, afin que tous puissent prendre leur avion...
Par respect pour les organisateurs, nous avons profité d'une courte pause pour nous éclipser de la salle des sessions, et n'avons pas manqué de saluer et remercier le Dr Kluger, faute de pouvoir le faire à ce moment-là directement auprès du Pr Serup. Nous sommes évidemment preneurs de tout propos qui ont pu être ajoutés en fin de Congrès, d'autant qu'avec tous ces événements, j'accuse un gros retard dans mon travail, et n'ai même pas pu encore finaliser notre compte-rendu détaillé du Congrès.

Je sors de la lecture de ton message avec de lourds reproches à porter, et une certaine incompréhension... J'espère donc avoir pu au moins un peu clarifier certains points et préfère me focaliser sur les éléments utiles, qui l'auraient été encore plus si tu m'en avais parlé il y a quelques mois.

Quoi qu'il en soit, comme je l'ai dit à Stéphane, je souhaite vivement que nos actions de part et d'autre porteront leurs fruits. Je constate d'ailleurs que Stéphane et toi avez un discours extrêmement fédérateur depuis votre annonce à propos du sénateur, suivie de la pétition que Stéphane a très judicieusement accompagnée, ce qui a entraîné un véritable buzz et un intérêt des médias comme nous ne sommes jamais parvenus à le faire, et même un projet de manifestation. Je pense que l'enchaînement de ces événements découle directement de votre démarche initiale, alors si j'ai pu maladroitement soulever certaines questions, je m'en excuse, et je pense sincèrement qu'il ne faut pas laisser passer l'opportunité de cet élan, que Stéphane peut et doit à mon sens continuer à porter avec le même brio. Comme nous avons commencé à le faire, le SNAT soutiendra toutes ces initiatives bien entendu.

Je ne peux qu'approuver le fait que ceux qui représentent le tatouage paraissent unis et avancent dans le même sens.

Bonne soirée à toi,
Grenouille

-

21 novembre

Cantal in'k the skin

- je ne peux qu'être d'accord avec toi sur le côté fédérateur que nous devons garder à l'esprit quoiqu'il en soit.
- Je ne pensais pas avoir fait des reproches comme tu dis mais juste souligné des faits ou des questions que je me posais et auxquelles tu as eu la gentillesse de répondre.
- Je ne sais que trop ce que c'est que de n'être que deux à bosser sur tous les fronts, c'est motivant et frustrant en même temps.
- j'espère sincèrement et peut être sur des bases nouvelles que nous arriverons dorénavant à bosser ensemble pour le bien du tatouage français et même européen au train où vont les choses.
- la manifestation, beaucoup de personnes nous en parlent aussi.
- il faudrait sans doute ne pas tarder à organiser ça, avant que de petites manif locales ne se mettent en place et ne fasse perdre du poids à une grosse manif parisienne.
- Un mercredi devant l'assemblée nationale pourrait être une bonne idée, qu'en pensez-vous.

-

21 novembre

Cantal in'k the skin

- si tu as besoin d'un coup de main et que nous pouvons concrètement vous aider fais le nous savoir.
- le mercredi 12 décembre à l'air de ressortir comme date retenue par ceux qui réfléchissent à la manif parisienne.
- je suis contente de savoir que la presse commence enfin à couvrir ce problème et à parler de façon plus cohérente cette fois-ci.
- Je ne porte aucun jugement sur ce que vous avez pu faire, vous étiez les seuls à vous bouger. Nous faisons tous comme nous pouvons et ce n'est pas évident de mobiliser les foules surtout dans notre pays.
- il faut juste vraiment profiter de l'engouement susciter dans notre communauté par cette date butoir qui approche afin de a faire bouger réellement et avoir un poids face aux politiciens.
- je te souhaite une bonne soirée et bon courage, tu dois être submergée de messages quand je vois tous ceux que nous recevons de notre côté.
- entre autre:

-
-
-
-

22 novembre

Karine Gre Nouille

- Bonjour Cécile et Stéphane,

  Je suis heureuse d'avoir pu répondre au moins en partie à vos interrogations.
  Vous avez sûrement pointé nombre de défauts et de lacunes, Tin-tin et moi manquions peut être du recul nécessaire pour en prendre véritablement conscience. Comme vous l'avez déjà

dit, le charisme de Tin-tin ne suffit peut être plus, et on peut concevoir que toi, et bien d'autres, ne croient plus en cette association. L'image rassurante et fédératrice, qui n'est plus celle que Tin-tin renvoie d'après vous, est peut être bien celle de Stéphane, l'histoire jugera...
Cécile me faisait justement remarquer que le SNAT comptait très peu d'adhérents au regard du nombre de tatoueurs en France. Un constat tout de même très sévère car avec plus de 1100 membres nous avons une certaine représentativité, et faisons même le score de loin le plus haut, quand les différentes associations Européennes comptent 27 membres en Finlande, 89 en Suède, 65 en Norvège, 58 au Danemark, 34 en Suisse, et au grand maximum 100 adhérents en Allemagne pour 6000 studios...

Mais en effet, force est de constater que grâce au soutien de Stéphane, la pétition a rassemblé 50000 tatoués et tatoueurs, qui ne sont pas pour autant tous « membres d'associations », en l'espace de quelques heures, alors que le relais du SNAT n'en a visiblement généré que 10 ou 15000 dans les jours suivants, pour atteindre 80000 signatures, dont la nôtre aujourd'hui.
De plus, lorsque Stéphane dit que mon travail depuis toutes ces années sert souvent les intérêts de l'entourage proche, je me demande combien pensent la même chose. C'est un constat extrêmement cruel mais je me dois une remise en question devant une telle affirmation.
Comme je l'ai dit hier, il est évident que les événements de la semaine passée se sont enchaînés directement à partir du relais des informations, et même si c'est sur la page de votre convention, du Cantal Ink plutôt que celle du SNAT, concernant le Congrès et le sénateur sollicité, vous avez généré un véritable buzz. Après l'ampleur du suivi de la pétition accompagnée par Stéphane, l'annonce de la manifestation en est une conséquence directe et évidente.
Le SNAT peut soutenir une manifestation, mais pas la récupérer, plus maintenant...

Il y a quelques jours, Stéphane disait que Tin-tin « a ce genre d'attitude », « régler des comptes personnels sur un espace public », « mais aussi de faire du mal, à des individus, des confrères, des familles et toute une communauté »... « Sans parler du Public qui souvent en rigole »...
Alors je ne comprends plus pourquoi vous annoncez aujourd'hui que « le SNAT est en train d'étudier la mise en œuvre d'une manifestation à Paris courant du mois de décembre » sans même attendre de savoir ce qu'on en pense...
Le fait est que nous ne sommes pas du tout en train d'étudier la mise en œuvre d'une manifestation, et si vous envisagez de le faire de votre côté au nom du SNAT plutôt qu'en votre nom propre, c'est parfaitement paradoxal et contradictoire avec ce que vous disiez hier encore : Je le répète, je pense sincèrement qu'il ne faut pas laisser passer l'opportunité de cet élan, que Stéphane peut et doit à mon sens continuer à porter avec le même brio. Que ce soit en tant que membre du SNAT ou en son nom propre, peu importe, il a montré son pouvoir de rassemblement !
Nous sommes désormais un peu frileux de risquer de tout faire foirer maintenant. Nous avons l'audition du 27 novembre à l'assemblée Nationale à préparer, ainsi que d'autres pistes politiques à explorer, et malgré nos maigres espoirs nous ferons notre maximum, comme toujours.
Mais au-delà, nos forces s'épuisent, et au vu de vos dernières critiques, nous ne nous sentons plus légitimes pour porter une manifestation aujourd'hui.

Peut-être qu'une page se tourne... Mais si celle-ci est un bienfait pour l'avenir du tatouage et des tatoueurs en France, alors... Banco !

Cordialement,
Grenouille

-

23 novembre

Cantal in'k the skin

- Il ne faut pas, à ce stade là, vous sentir démotivés.
  Ce que nous vous avons retracé dans nos précédents emails, est ce que nous entendons depuis au moins 5 ans. C'est peut être ce qui fait qu'une partie de la communauté tattoo ne se retrouve pas dans le SNAT.
  Il est sûr qu'être les représentants d'une profession oblige à conserver une certaine neutralité, que le caractère de Tin-tin ne lui permet peut être pas.
  Il nous coûte aussi parfois de devoir répondre agréablement à la mauvaise foi de certains.
  A notre sens il est important que la manif porte l'étendard du SNAT, c'est un repère (que l'on soit pour ou contre) auquel le monde du tatouage s'est habitué.
  Nous pouvons si tu le veux nous occuper de l'organisation de cette manif et utiliser le mouvement fédérateur que cette pétition a entrainé mais il est important que le SNAT soit partie prenante. Dans le cas ou vous n'avez vraiment pas le temps de vous occuper de cette organisation, il faut que vous disiez ouvertement que faute de temps (au vu de la préparation de l'entretien etc…) vous ne pouvez vous en occuper. Sinon j'ai bien peur que cela fasse penser qu'il y a dissension et ce n'est en aucun cas l'image qu'il faut montrer d'autant plus que ce n'est pas le cas.
  Donner son opinion ne veut pas dire que nous ne sommes pas d'accord sur le fond du combat.
  Je peux comprendre que vous soyez fatiguées et frustrés devant la lenteur des réactions de la communauté tattoo et devant le peu de réactivité du gouvernement mais vous êtes nos représentants et le gouvernement s'adresse à vous.
  Il faut combiner les énergies et non baisser les bras. En tout cas pas maintenant.
  Comme je te le disais précédemment nous faisons tous comme nous pouvons.
  je te donne mon portable si tu veux communiquer plus rapidement. 06 72 59 09 63

-

  23 novembre

  Cantal in'k the skin

  - bonne soirée
  - Cécile

-

  23 novembre

  Cantal in'k the skin

  - http://www.facebook.com/interdisonslescouleurs

Pour l'interdiction des encres couleurs dans les tatouages

un arrêté du ministère de la santé du 6 février 2001 prouve que les encres de couleurs utilisées par les tatoueurs sont cancérigène. RESPECTEZ LA LOI .

Communauté : 171 personnes aiment

Partager

23 novembre

Cantal in'k the skin

- La véritable menace c'est celle- là!

23 novembre

Karine Gre Nouille

- Bonsoir Cécile,

  Nous n'en sommes tout de même pas au point de nous sentir démotivés, mais je suis vraiment partagée sur l'idée que le SNAT doive revendiquer une manifestation : Notre position actuelle, qui est encore à la fois à la négociation politique (avec l'audition du 27) et sinon au recours juridique, nous pousse à rester prudents sur ce type d'action. Une action "coup de poing" telle qu'une manif en parallèle pourrait nuire à ces démarches selon notre avocat.

  Tu me disais que le SNAT comptait finalement trop peu d'adhérents, plus ou moins à cause de la personnalité de Tin-tin, mais tu penses aussi qu'il est un repère auquel le monde du tatouage s'est habitué ?... J'avoue avoir du mal à vous suivre tant c'est contradictoire. D'une part vous dites que toutes vos actions ne sont pas forcément "Snatiennes", que vous existez également en tant qu'individus, et que vous avez le droit de mener des actions en votre nom propre... Ce que

je pense avoir saisi... Mais voilà que vous attribuez, sur les sites de Stéphane, une affirmation au SNAT, celle d'étudier la mise en œuvre d'une manifestation, ce que nous n'avons pas fait spontanément, et donc sans avoir pris la peine de nous demander ce qu'on en pensait. Sans verser dans la paranoïa, comme tu l'as déjà évoqué, on pourrait songer à une manœuvre intentionnée, mais je ne dois pas tout comprendre... Revendiquez-vous aussi le droit de mener des actions au nom des autres sans les en avertir ?
Je vois aussi aujourd'hui « 100000 personnes à l'Assemblée », alors que jusqu'ici votre action nominative était censée accompagner l'action du sénateur sollicité par Stéphane, n'est-ce pas... ? Du coup, c'était comme si c'était cette pétition qui nous avait permis d'obtenir une audition à l'Assemblée, alors que ce rendez-vous était fixé avant l'existence de la pétition... Notre travail de fond n'est pas simple ! Même si je suis d'accord sur cette notion de repère - j'en suis même convaincue -, si le SNAT revendique une manifestation, il doit à la fois en supporter la mise en œuvre (qui implique notamment une déclaration en Préfecture au moins un mois avant la date si mes souvenirs sont bons), avertir les médias et leur répondre, et porter la responsabilité de tout débordement éventuel.
Stéphane me prévenait il y a quelques jours de veiller à ne pas nous retrouver « dépassés », mais qu'arriverait-il si justement le SNAT se retrouvait dépassé par une manifestation incontrôlable ? C'est pourquoi je t'avoue ne plus savoir ce qui sera le plus judicieux, à la fois pour le SNAT, et surtout pour l'issue de toutes nos actions communes: Soutenir et relayer une manifestation organisée par un tiers, membre du SNAT ? L'organiser ?...
Finalement, cette manifestation ne pourrait-elle pas être revendiquée conjointement par Stéphane Chaudesaigues et le SNAT ? Un compromis qui rallierait respectivement nos forces communes...
En tout état de cause, c'est volontiers que vous pouvez vous charger des formalités légales. En revanche, je ne suis pas certaine que l'Assemblée Nationale puisse être un lieu validé par la Préfecture, ni le meilleur endroit... Vraiment, rien n'est simple...

Si nous sommes les représentants et que le Gouvernement s'adresse à nous, ce n'est pas nous qui sommes à l'origine du buzz médiatique - plus impressionnant de jour en jour avec bientôt 100 000 signatures ! - auquel nous assistons depuis une semaine. Vous insistiez sur votre légitimité à agir indépendamment du SNAT... Mais quand j'ai appris que vous aviez publié « le SNAT est en train d'étudier la mise en œuvre d'une manifestation à Paris », j'ai juste eu l'impression que vous teniez absolument à nous refiler un bébé qu'on n'a pas forcément désiré.
D'un autre côté, lorsque vous partagez auprès de différentes personnes influentes en Europe le post de Mario Barth disant à tord que le tatouage va être interdit en France, là vous ne le faites pas au nom du SNAT... Tin-tin a écrit à son ami Mario Barth pour lui demander de modifier ce post car ce sont les couleurs et non le tatouage qu'on veut interdire... Vous êtes trop intelligents, il me semble, pour ne pas imaginer le mal que ces annonces peuvent causer à toutes les conventions internationales à venir en France dans les prochains mois, et dont les participants étrangers se demandent si elles vont pouvoir se tenir...
Cela me refait d'ailleurs penser à la vidéo accompagnant la pétition du jeune Jim Appay, dans laquelle le Mondial du Tatouage est cité comme étant en danger : Je ne compte plus les personnes y ayant vu une sorte de manipulation, à laquelle je n'avais pourtant pas pensé. Faire le tri dans tout cela n'est vraiment pas simple, et je pourrais accuser moi aussi une certaine naïveté.
Au-delà du manque de neutralité qu'on pourrait attribuer au caractère de Tin-tin, dont le nom est inévitablement associé au SNAT, il n'est certes pas parfait mais a tellement fait pour la cause au-delà de tout intérêt personnel... Stéphane, quant à lui, est sans aucun doute moins impulsif mais est réputé pour ne rien laisser au hasard, et anticiper chacun de ses agissements. Du coup, dans l'esprit de beaucoup, il peut passer pour un manipulateur qui pense avant tout à ses intérêts.
Et reconnais que, s'agissant de participer à une lutte d'égo, à laquelle tu disais dernièrement ne pas vouloir participer, organiser une convention dans une ville qui porte son nom ou décerner un trophée qui porte également son nom, puisse également faire rigoler un certain public.
Pour être honnête, chacun voit midi à sa porte avec les opinions de son propre entourage, mais j'entends aussi très souvent une partie non négligeable de la communauté du tatouage ne pas se retrouver dans la personnalité de Stéphane, et cela ne date pas d'hier... Je suppose donc que lui non plus ne puisse totalement afficher une certaine neutralité. Je dis ceci simplement pour ré-équilibrer ce qu'on a pu échanger, on pourrait aussi en parler sans fin, mais pour confirmer votre avis là-dessus, l'heure n'est pas à ces discussions inutiles, et il est évident qu'on doit se

focaliser sur la portée de nos actions de part et d'autre face à cet arrêté aberrant.

Quant à la « véritable menace » dont tu parles, je pense savoir d'où elle vient : Eddy, ex pierceur de chez Dimitri, activiste « vegan »... Apparemment, il parlait il y a quelques jours sur FB de créer une page dans le genre, il a posté son venin en premier sur la page de Steph D ce qui est déjà une sorte de signature. Mais avec 0 « like », les termes de « véritable menace » sont un tantinet exagéré...

J'apprécie ta proposition de communiquer par téléphone, mais j'essaie de répondre à tout le monde et de limiter les échanges téléphoniques car je me sens plus efficace en mettant par écrit mes réflexions et mes échanges, et cela permet à chacun de prendre le temps de répondre selon ses disponibilités, qui sont pour nous tous extrêmement réduites ces jours-ci.

Pour conclure, toujours OK pour combiner nos énergies, mais nos réserves n'étant pas inépuisables, tâchons de les optimiser !
Merci à toi Cécile !

-

23 novembre

Cantal in'k the skin

- Tout d'abord, merci de prendre le temps (car tu ne dois pas en avoir beaucoup) de me/nous répondre.
  Je suis assez contente du fait que nous puissions parler de sujets pas toujours simples à aborder en temps normal.
  Je crois que nous pouvons dorénavant laisser tomber les conversations sur le côté plus perso. En effet nous aurons chacun toujours nos détracteurs et cela quoique nous fassions. Comme je te le disais dans plusieurs messages nous faisons tous comme nous pouvons avec les moyens que nous avons.
  Juste une dernière précision, que les gens soient pour ou contre, le SNAT est jusqu'ici l'emblème de la profession c'est ce que je voulais dire par repère. La société est pleine de symboles et de repères comme ça que nous assimilons, que nous connaissons sans forcement en faire partie.
  Il faut donc utiliser cela comme une force, le SNAT est déjà connu et représente même ceux qui ne sont pas membres quelles que soient leurs raisons.
  Je vais tout d'abord rebondir sur le « post » de Mario Barth, je ne sais pas de quel post tu parles. Le seul message que j'ai retransmis est un message écrit par Lou Rubino qui explique juste, que même si les USA ne sont pas concernés directement, ils doivent nous soutenir car cela peut arriver chez eux.
  A aucun moment il n'est dit que le tatouage pourrait être interdit en France.
  Si tu parles d'un autre post : je ne suis pas au courant.
  En ce qui concerne le communiqué de presse, c'est une attachée de presse qui en voulant bien faire et devant le flot de questions par les journalistes et autres personnes concernant la tenue d'une manif, a pensé que si manif il y avait elle serait forcément organisée par le SNAT au vu de la seule manif qu'il y ait eu pour notre profession.
  Désolée si ça vous a bousculé un peu, ce n'était pas voulu de notre part.
  Au sujet de la manif, la faire conjointement serait une très bonne chose. Je pense aussi qu'il faut attendre le résultat de votre rdv de mercredi avant d'annoncer une quelconque date, de façon à ne pas nuire à ce rdv justement. As tu une idée de l'endroit où cela vous semblerait judicieux de la faire ? Place de la Bastille (le côté révolution, libération…), un slogan « Aux Encres Citoyens » aux lèvres…
  Pour ce qui est de la déclaration il faut que ce soit fait entre 3 et 5 jours avant une manif revendicative à la mairie du lieu de la manif. (si mes infos sont bonnes).
  En ce qui concerne nos messages pour inciter les gens à signer la pétition, nous ne tournons pas les choses en disant que c'est la pétition qui vous a permis d'obtenir le rdv mais nous

disons que c'est une façon pour la communauté tattoo de vous soutenir lors de ce rdv, vous montrer à vous et au gouvernement que vous n'êtes pas seuls et qu'une vraie communauté est derrière vous. Et il me semblait qu'arriver avec 100 000 personnes avec vous permettait de se montrer un peu plus confiant. Je ne pensais pas que mes propos pouvaient être compris autrement.
En ce qui concerne la vidéo que Jim avait mis pour illustrer la pétition, je t'avoue que je ne l'ai même pas regardé, je n'ai pas pris le temps. Il a interviewé son tatoueur et là pour le coup cette personne et seule responsable de ses propos.
Je ne pourrais même pas te dire qui parle. Et cette vidéo était en ligne bien avant que nous prenions connaissance de l'existence de la pétition.
Je ne vois pas d'intérêt en ce qui nous concerne (en tant qu'également organisateurs de convention) de faire peur en disant que les conventions vont forcément être annulé ou autre âneries du même acabit. Il faut un grand événement parisien, il y est et c'est une très bonne chose. Il n'y a là aucune compétition et encore moins de calculs. Nous ne sommes pas du tout sur le même registre en ce qui concerne le festival de Chaudes-Aigues.
Pour ce qui est le « vraie menace » c'était juste pour dire que nos détracteurs existent et qu'il faut être vigilants sur leurs propos.
Je pensais que c'était un dermato, vu la pub pour le laser. Si ce n'est qu'un pignouf ce n'est en effet pas bien grave.
J'ai parlé dernièrement avec Jérôme, le boss de MBA, qui me disait que :
Les fabricants d'encre font passer des tests à leurs produits cependant comme il n y a pas de laboratoires certifié par les institutions européennes ou françaises ce sont des tests qui sont fait par des laboratoires nationaux (allemands, danois, américains…) et dont apparemment la France ne veut pas reconnaître les résultats.
Ce sont pourtant (comme pour tous les autres produits cosmétiques) aux fabricants d'amener les tests d'innocuité sur leurs produits, mais pour les encres ça ne marche apparemment pas comme ça. Pourquoi serait-ce différent ?
Les fabricants veulent bien faire faire des tests en France mais là où notre pays se situait premier pays mondial en recherche et développement en essais cliniques il y a deux ans nous sommes passés au 20ème rang à cause de la lourdeur administrative. Pour obtenir la moindre autorisation de test il faut 1 an et demi.
De plus la loi sur la cosmétique a changé le 11 juillet dernier et donc tous les toxicologues et laboratoires sont submergés car tous les produits sur le marché français doivent être re-testés

Cela peut justifier dans le cas du refus d'annuler tout simplement cet arrêté d'obtenir un délai d'au moins deux ans.
Je pensais que cela pouvait peut être vous servir pour mercredi.

Donc fais moi savoir en quoi nous pouvons vous être utiles.

Bonne soirée

Cécile

-

23 novembre

Cantal in'k the skin

- Bonsoir Karine.

  Bien sur on pourrait à chacun de nos écrits reprendre les derniers et par là même une occasion de régler des comptes.
  Restons en là, nous perdons du temps et effectivement n'avons pas la même façon de travailler.
  Je ne veux pas la place du Kalif, elle ne m'intéresse pas et j'ai déjà un tablier à mon nom.

100 000 signatures pour appuyer votre rendez vous de mercredi, me semblent représenter un certain poids.
Nous avons sollicité quelques appuis, pour favoriser votre entrevue auprès de M. Véran, j'espère que tout se déroulera au mieux.
Pour en revenir à la suite des évènements à anticiper : une manifestation.
Oui vous devez prendre la responsabilité d'une telle action, au minimum auprès des membres du SNAT, qui croient en vous et payent accessoirement une cotisation.
Nous écrivons également à Madame la ministre Marisol Touraine à la demande du Sénateur Pierre Jarlier, en espérant pouvoir obtenir un entretien auprès d'elle et qu'elle puisse une nouvelle fois être sensibilisée sur le sujet.
Saviez vous que Madame la ministre est la nièce de René Touraine, Père de la recherche clinique et thérapeutique en dermatologie ?
Tant qu'à vous interroger sur les diverses manipulations possibles que j'ai pu faire, comme la vidéo du jeune Jim, c'est bien triste, mais passons.
Cette dernière correspondance n'a pas lieu à donner autant d'explication, qui sort selon moi du cadre et de ce qui nous occupe.
Bien persuadé que nous n'arriverons pas à nous comprendre, Je vous laisse à vos démons, je préfère m'occuper des miens.
Vous ne semblez effectivement pas comprendre…
Bonne fin de soirée et bon courage pour la suite des évènements.
Il faudra néanmoins vous positionner clairement, après votre rendez vous de mercredi, au moins, pour annoncer officiellement votre position, pour la suite de cette affaire.

Bien cordialement.

Stéphane.

-

24 novembre

Cantal in'k the skin

- Bonsoir voici les signatures.
  - petition_signers copie.pdf

-

25 novembre

Karine Gre Nouille

- Bonjour Stéphane,

  Pour faire bref cette fois, j'en resterai là moi aussi.
  Je préfère transmettre l'ensemble de nos échanges à Tin-tin, qui t'écrira personnellement dans les prochains jours j'imagine.

  Je te remercie pour tes différentes démarches, et ne peut que souhaiter que l'une d'elles, ou l'une des nôtres, aboutisse.

  Un communiqué du SNAT vient d'être publié, y compris sur l'opportunité d'une manifestation.

Bon courage à vous également.

Cordialement
Grenouille

-

  26 novembre

  Cantal in'k the skin
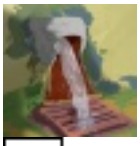
  - Bien, bonne chance, gardons espoir.